

L'expertise judiciaire



Isabelle Decocq



Introduction

- ★ Mode de preuve
 - Avis d'ordre technique

- ★ Délais
 - Problématique réglée par la nouvelle loi





La responsabilité médicale ou l'existence d'une faute

★ La faute

L'article 1382 du code civil

- Comportement que n'aurait pas adopté l'homme normalement diligent et prudent placé dans les mêmes circonstances
- En matière médicale, comportement qui s'écarte du médecin normalement prudent, compétent et diligent placé dans les mêmes circonstances de temps et de lieu





La responsabilité médicale ou l'existence d'une faute



★ Obligation de moyen

- Le médecin doit tout mettre en œuvre pour parvenir à un objectif déterminé mais sans garantie quant au résultat
- La charge de la preuve repose sur le patient
- Preuve difficile à rapporter; très forte probabilité





La responsabilité médicale ou l'existence d'une faute

★ Faute dans l'information

- Le patient a le droit d'être informé et de consentir en pleine connaissance de cause
- Dommage résultant d'un défaut d'information; le plus souvent, perte d'une chance





La responsabilité médicale ou l'existence d'une faute



★ Faute dans le diagnostic



- L'erreur de diagnostic n'est pas toujours une faute. Faute si elle résulte d'une négligence ou d'un défaut de précaution du médecin
- Diagnostic correctement posé mais retard;
perte de chance





L'évolution future



- ★ L'évolution future suite aux nouvelles lois sur l'indemnisation des dommages résultant de soins de santé

Loi du 15 mai 2007

Loi du 31 mars 2010

- Droit à l'indemnisation des accidents médicaux d'origine non fautive; procédure amiable de résolution de ces litiges par l'intermédiaire d'un fonds; possibilité d'un recours en justice maintenue
- Pouvoir de décision final du juge



Conclusion

- ★ Echec
- ★ N'aboutit pas souvent
- ★ Porte toujours préjudice
- ★ Souvent la conséquence d'un défaut d'information du patient





Merci pour votre attention

